

Les enfants cassés

“Nous sommes en guerre.”

Dans une lutte acharnée contre la Covid, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités ont été fermés.

Cette déscolarisation a fait les mêmes ravages qu'une guerre au niveau éducatif.

Des enfants déjà fragilisés par leurs conditions de vie ont été cassés par la rupture avec l'école.

Ces enfants cassés sont ceux de milieux défavorisés : pauvres, parfois battus ou de parents immigrés et souvent de familles monoparentales.

Mesdames et Messieurs, membres du jury, je me présente devant vous, car je suis moi-même orpheline de père, et je plaide aujourd'hui pour les enfants cassés afin que leur droit à l'éducation, droit humain fondamental, soit respecté.

Les infos nous ont **matraqués** de reportages sur la crise sanitaire. Mais à **quel** moment avez-vous entendu parler de ces enfants **invisibles** ?

Pendant le confinement, Timéo, habitant en villa à Aix-en-Provence, regrettait de ne plus pouvoir jouer au foot ou voir ses copains. Mais l'essentiel de sa vie confortable est resté inchangé. Sa mère remplaçait la maîtresse, en lui apprenant à lire. La récré, il pouvait la faire dans son jardin.

Mais pour Laeticia, qui habite un HLM en Seine-Saint-Denis, l'apprentissage de la lecture est bien plus difficile. Sa maman ne peut pas lui apprendre à lire en français ; elle ne parle que le turc. Les **quatre enfants** de la famille reçoivent les cours sur le téléphone de leur père. À six personnes 24 heures sur 24 dans 18 mètres carrés, les parents de Laeticia se crient dessus et son père s'est même mis à frapper sa mère et parfois les enfants. Aucun ordinateur. Aucune imprimante. Aucune connexion internet sauf sur le téléphone de son père. 18 mètres carrés pour 6 personnes. Même la prison est plus spacieuse.

La Convention Européenne des droits de l'homme stipule que "Nul ne peut se voir refuser le droit à l'instruction." (article 2, Protocole 1).

Qu'en pense Laeticia ?

Edem n'avait personne pour remplacer la maîtresse. Il ne connaissait pas son père. Sa mère immigrée, vivant de petits boulots, dans les quartiers nord de Marseille ne pouvait plus travailler à cause du confinement et se retrouvait sans argent. Edem ne pouvait plus bénéficier du repas à la cantine. Il avait vraiment faim. Sans matériel numérique, Edem faisait partie des 4 % d'enfants décrocheurs n'ayant donné aucune nouvelle pendant le confinement.

Le Code de l'Éducation proclame en son article L. 111-1 alinéa 1 que "L'éducation est la première priorité nationale" et précise que "l'éducation... contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales".

Qu'en pense Edem qui ne sait toujours pas lire et qui est maintenant en CE1 parce que les enfants dans son cas étaient **trop** nombreux pour tous redoubler ?

En moyenne, le premier confinement a engendré un recul de 2 points en français pour les enfants de CP. Les résultats sont catastrophiques en zone prioritaire.

L'article 26 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme dispose que "Toute personne a droit à l'éducation."

Pourtant, le gouvernement français a **failli** à son obligation d'éduquer **tous** les enfants. Il privilégie **un** droit fondamental - la vie - tout en bafouant d'autres : les libertés d'aller et venir, d'entreprendre, de réunion et - pas des moindres - le droit à l'éducation.

Les écarts scolaires entre ces trois enfants existaient déjà, mais le confinement a eu pour effet de les exacerber.

Timéo a une lecture excellente, et a pu sauter une classe. Pour Laetitia, l'acquisition de la lecture est en cours. Malheureusement, Edem n'en est qu'aux balbutiements.

Si la lecture n'est pas acquise en CP, les enfants prennent du retard, ce qui mène à terme à la déscolarisation, la marginalisation laissant pour compte **toute** une partie des enfants défavorisés.

Selon UNICEF France, un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en France, parmi eux, un tiers vivent en famille monoparentale.

Comment peuvent-ils réussir sans soutien matériel et moral, alors que même les enfants privilégiés, coupés du lien social et de l'encadrement des enseignants, ont déchanté ?

Nous sacrifions nos enfants, notre avenir. Les moins de 18 ans, généralement asymptomatiques, représentent moins de 1 % des personnes hospitalisées pour la Covid. Bien sûr qu'il faut préserver les populations fragiles, mais sans sacrifier toute une génération de jeunes. Cela n'a aucun sens !

L'apparition de nouveaux variants entraînera de nombreuses vagues de la Covid, qui se répandent plus rapidement qu'on ne peut développer les vaccins et les administrer.

Face à la saturation des hôpitaux, le Parlement a voté l'état d'urgence sanitaire qui dure déjà depuis un an, et qui va perdurer.

Lors des pics épidémiques successifs, l'État sera incité à fermer les écoles. C'est inacceptable !

Les Nations Unies expliquent que "La fermeture des écoles a des effets particulièrement préjudiciables sur les élèves les plus vulnérables, ceux dont la maison n'offre pas un cadre propice à la poursuite des apprentissages."

L'incapacité des parents à remplacer la maîtresse et la fracture numérique rendent l'éducation à la maison encore plus inégalitaire pour ces enfants. La présence au domicile des enfants peut créer des difficultés financières pour les parents, qui doivent trouver des solutions pour leur garde et prendre en charge les repas que l'école assurait.

Mais au final, c'est quoi d'être jeune en 2021 ?

Moi, ça va, mon éducation se déroule plutôt bien. Enfin pas tellement, c'est difficile de suivre les cours, de se motiver et de garder le lien social quand on est isolé chez soi, je m'interroge, tous les jeunes s'interrogent. Que l'on ait 6 ou 25 ans, la situation est catastrophique. Détresse. Décrochage et privation d'avenir. Certains étudiants universitaires privés de tous cours en présentiel en sont devenus suicidaires.

La société est une unité qui ne peut pas fonctionner si une partie de la population est négligée. Ma plaidoirie se veut d'être une prise de conscience mais elle doit être une prise d'actions !

Il faut préserver l'éducation, quelles que soient la durée et la sévérité de cette pandémie. Le gouvernement l'a compris en rouvrant écoles primaires et collèges, et ne doit jamais faire marche arrière.

Il faut continuer les stages de remise à niveau dans toutes les classes de primaire.

Il faut redéfinir le droit à l'éducation pour inclure la notion de connectivité dès le CP.

Si, en temps de pandémie, il est nécessaire de mettre entre parenthèses certaines libertés fondamentales, l'éducation ne peut en faire partie.

Être enfant cassé n'est pas une fatalité. On peut colmater les fissures scolaires. Les enfants cassés comme Laetitia et Edem méritent de recevoir une véritable égalité et notre fraternité, qui sont la voie de la liberté.

Nelson Mandela affirme que "L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde."

Alors, aux armes citoyens !